

*Livret d'accueil  
en Maternité  
Bien naître et bien-être*



*Nos engagements qualité :*



*Prise de rendez-vous en ligne sur :*

[www.stcome.com](http://www.stcome.com)

# Coordonnées

Accueil Général : 03.44.92.43.43

Service de Maternité : 03.44.92.43.45

Sage-Femme Responsable : 03.44.92.43.12

**Urgences Maternité : 03.44.92.46.46**

**Urgences Générales : 03.44.92.43.81**

Nos spécialistes consultent également dans d'autres villes (Crépy-en-Valois, Noyon)

Pour accoucher dans notre établissement, il suffit de prendre contact avec le secrétariat de l'un des gynécologues-obstétriciens. Les coordonnées de leurs secrétariats respectifs sont accessibles sur [www.stcome.com](http://www.stcome.com)

en cliquant sur :



# Sommaire

<b>Mot de Bienvenue</b> .....	4
<b>Naître à Saint Côme</b> .....	5
• Votre bien être et son bien naître .....	5
• Travail en réseau .....	6
• Votre projet de naissance .....	7
• Notre Charte d'engagement IHAB .....	8
• Les rythmes de bébé... et de maman .....	9
• Ta peau contre ma peau / Les bienfaits de l'allaitement .....	10
• Des ateliers pour les parents et leur bébé .....	11
<b>Votre grossesse</b> .....	12
<b>Votre séjour</b> .....	13
<b>Vos démarches administratives</b> .....	19
<b>Votre sortie</b> .....	22
<b>Les droits et les devoirs des patients</b> .....	23
<b>Démarche qualité et développement durable</b> .....	29
<b>Plan</b> .....	31

# Mot de Bienvenue

Vous avez choisi la Maternité Saint Côme pour l'un des événements les plus marquants dans votre vie de parents.

Avant, pendant et après sa naissance, notre engagement à vos côtés s'inscrit dans les objectifs de perfection et de qualité des soins qui forgent la réputation de notre Établissement.

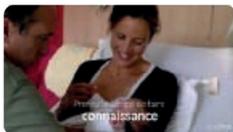
En effet, la Maternité, dotée d'un équipement médical de pointe et d'un grand confort pour la mère et son enfant, se distingue par une ambiance chaleureuse et personnalisée. Vous serez accompagnés par une équipe expérimentée, disponible et engagée dans de grands projets autour de la parentalité, de l'accouchement respecté et du développement durable.

Notre équipe a obtenu, en Décembre 2018, le **label Initiative Hôpital Ami des Bébé (IHAB)**, ce qui veut dire qu'elle s'est inscrite dans une réflexion continue d'amélioration de ses pratiques professionnelles et respecte le projet des parents.

Les soins sont centrés sur les rythmes de l'enfant et sont organisés pour favoriser le lien parent/bébé tout en respectant les exigences de sécurité médicale.

Espace de vie, la Maternité Saint Côme est aussi et surtout le lieu où se croisent, pour la première fois, le regard du nouveau-né et de ses parents.

Nous allons tout entreprendre pour favoriser et entretenir cet instant privilégié. Ce livret contient quelques informations qui vous permettent de bien préparer cette grande aventure qu'est la naissance de votre enfant.



Découvrez notre maternité  
sur notre site internet :  
<http://www.stcome.com>

# Naître à Saint Côme

## VOTRE BIEN ÊTRE ET SON BIEN NAÎTRE

### Des professionnels compétents à vos côtés

- Une maternité labellisée IHAB « Initiative Hôpital Ami des Bébé »
- Une réunion hebdomadaire entre praticiens pour échanger sur votre prise en charge
- Un cardio-pédiatre au sein de l'équipe pédiatrique
- Une équipe d'anesthésistes disponible jour et nuit

### Votre sécurité avant tout

- Une équipe de maternité formée à la réanimation néonatale
- Une réserve de sang sur le site de la Polyclinique
- Une prise en charge de certains nouveau-nés prématurés à partir de 35SA et/ou 2000g

### Des actions innovantes pour répondre au mieux à vos attentes

- Une salle physiologique d'accouchement pour votre bien-être et celui de votre nouveau-né
- Un respect des rythmes et des besoins de bébé et de ses parents
- De l'aromathérapie et de l'homéopathie pour gérer votre douleur
- Des ateliers pour parents et bébé : « Toucher bienveillant », « Portage »...



	Maternité St Côme	Moyenne Nationale	Que disent les recommandations ?
<b>TAUX DE CÉSARIENNES</b>	15% <sup>1</sup>	20% <sup>2</sup>	L'OMS* préconise un taux de 10 à 15% de césariennes
<b>TAUX D'ÉPISIOTOMIES</b>	0.3% <sup>3</sup>	8.3% <sup>2</sup>	Depuis septembre 2018, le CNGOF* ne préconise plus de pratiquer une épisiotomie en prévention des lésions périnéales graves

1 - Données établissement 2022 - 2 - Source Enquête périnatale 2021 - 3 - Nombre d'épisiotomie/Nombre total d'accouchements voie basse.

\*Organisation Mondiale de la Santé

\*Collège National des Gynécologues Obstétriciens Français

## TRAVAIL EN RÉSEAU

La Maternité fait partie de l'Organisation Régionale Haut-de-France Autour de la Périnatalité (OREHANE). Ainsi nous travaillons en étroite collaboration avec le CH de Compiègne-Noyon (type 2), le CHU d'Amiens (type 3) et GHPSO de Senlis (type 3).

La Maternité travaille avec des Sages-Femmes libérales et les équipes de la PMI (Protection Maternelle Infantile) pour assurer la continuité de l'accompagnement pendant votre grossesse et/ou après la naissance de votre enfant même après être arrivée à la maison.

Pour accéder aux professionnels de santé : [annuaresante.ameli.fr](http://annuaresante.ameli.fr)

Vous pouvez aussi contacter des associations et groupes de parents dont voici les liens :

### ASSOCIATION CÉSARINE



Seule association d'usagers en France et en Belgique à proposer de l'information, du soutien et de l'échange autour de la naissance par césarienne et après césarienne. Elle échange aussi avec des professionnels désireux de faire évoluer leurs pratiques et leur approche.

[www.cesarine.org](http://www.cesarine.org)

### ASSOCIATION GRANDIR ENSEMBLE



Fondée par des professionnels du social, de la petite enfance et des parents militants, cette association a pour but le bien être des tout-petits, par l'accompagnement, l'appui, le soutien des parents avec de nombreux ateliers « Cerf-volant Bleu, lire avec bébé, l'atelier des parents... »

[www.grandirensemble60.org](http://www.grandirensemble60.org) ou [grandir.ensemble@wanadoo.fr](mailto:grandir.ensemble@wanadoo.fr)



### ASSOCIATION LA LÈCHE LEAGUE

Rencontres mensuelles (groupe de paroles) autour de l'allaitement et du maternage organisées au sein de la Polyclinique St Côte.

[lucie.petitprez@lllfrance.org](mailto:lucie.petitprez@lllfrance.org) ou [www.facebook.com/allaitementcompiegnelll](http://www.facebook.com/allaitementcompiegnelll) ou [www.lllfrance.org](http://www.lllfrance.org)

### CENTRE RESSOURCES PETITE ENFANCE ET HANDICAP



Centre de protection de l'enfance et dans le domaine du handicap. Il s'adresse aux parents dont l'enfant, âgé de 0 à 6 ans, est porteur d'un handicap, suspecté, ou avéré.

Il propose un accompagnement personnalisé aux parents qui en feraient la demande, afin de les soutenir dans cette nouvelle réalité qui s'impose à eux.

[centre.ressources@adseao.asso.fr](mailto:centre.ressources@adseao.asso.fr) - 03 44 06 04 04

## VOTRE PROJET DE NAISSANCE

*Votre histoire est unique...*

La Maternité Saint Côme a obtenu en décembre 2018 le **label IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébés)**, basé sur 3 principes (d'après l'OMS et l'UNICEF) :

- Une attitude de l'équipe centrée sur les besoins individuels de la mère et du nouveau-né. Tous les soins sont faits en fonction des rythmes de votre bébé, en votre présence ou celle de l'autre parent.
- Un environnement et un accompagnement pour vous aider à devenir des parents autonomes et confiants.
- Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins.

Ainsi, la réflexion autour de votre projet de naissance est possible. N'hésitez pas à en discuter en cours de grossesse avec l'équipe obstétricale. **Notre objectif est de vous accompagner au plus proche de votre projet tout en assurant une sécurité médicale pour vous et votre bébé.**



Selon votre projet de naissance la Polyclinique St Côme met à votre disposition **4 salles de naissance et une salle physiologique (salle nature) avec une baignoire et un monitoring ambulatoire pour faciliter votre mobilisation en toute sécurité. Positions, ballons, barre de suspension, coussins de positionnement...** peuvent être utilisés en cours de travail, **vous pourrez profiter également d'aromathérapie ou d'homéopathie.**

Faites partager vos souhaits, les Sages-Femmes de la salle de naissance vous guideront tout au long de l'accouchement en respectant la physiologie de votre accouchement sans rien sacrifier à votre sécurité.

Des réunions sur l'accueil du nouveau-né, ses rythmes et ses besoins et sur l'allaitement maternel sont régulièrement organisées. C'est l'occasion de rencontrer un membre de l'équipe. N'hésitez-pas à consulter notre site internet pour connaître nos prochaines dates.

# NOTRE CHARTE D'ENGAGEMENT IHAB

Pour vous aider à construire votre projet de naissance retrouvez nos principaux engagements IHAB qui seront détaillés dans les pages suivantes :



## LES RYTHMES DE BÉBÉ... ET DE MAMAN

---



Après 9 mois passés ensemble, bébé aimera rester avec vous jours et nuits et ne souhaitera pas que vous soyez séparés pendant votre séjour à la maternité. Vous pourrez si vous le souhaitez bénéficier d'un lit Cododo, faites-en part à nos équipes.

*« 24 h / 24 avec mes parents. Je me sens rassuré ! Et même pendant un examen ils peuvent être avec moi . »*

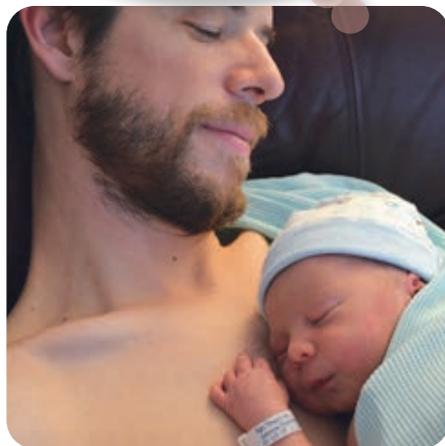
Ne soyez pas surprise d'avoir à nourrir, à bercer et à parler à votre bébé le jour et la nuit.

Ceci vaut en particulier en fin de soirée et jusqu'au début de la nuit où le bébé est souvent réveillé et actif.

La venue au monde d'un bébé est un moment fort, une rencontre où les émotions s'entremêlent. Patience, il faut faire connaissance, apprendre à s'apprivoiser mutuellement. Cela passe par le regard, le toucher, l'odorat, la parole.

Limiter le nombre et la durée des visites au cours de votre séjour vous permet de mieux comprendre les besoins et les rythmes de votre enfant, de vous adapter et de vous reposer.

Afin de créer le lien parent/enfant et de vous soutenir dans cette nouvelle aventure, des lits accompagnants sont disponibles dans les chambres particulières. Ceci vous permettra aussi de vous préserver, et de partager ces premiers instants de vie et d'échanges avec votre enfant.



## TA PEAU CONTRE MA PEAU

---

Le Label IHAB s'appuie sur les recommandations de l'OMS et de l'UNICEF pour vous aider à devenir des parents autonomes et confiants. L'un de ses grands principes est le **peau à peau**. Ce projet de service a fait évoluer nos pratiques vers un état d'esprit plus respectueux des rythmes biologiques du nouveau-né et le respect des attentes des parents.

Le peau à peau précoce est la meilleure façon pour que votre bébé s'adapte à sa nouvelle vie, il favorise un bon démarrage de l'allaitement maternel. Il peut être prolongé pour un câlin, pour réchauffer votre bébé si nécessaire ou pour favoriser des tétées fréquentes les premiers jours. Il peut aussi être fait par le second parent ou toute autre personne choisie par la maman si elle ne le peut pas. Pendant les deux heures qui suivent la naissance, profitez de cette belle rencontre avec bébé (tous les sens de bébé seront en alerte, c'est un moment magique !) et ne soyez pas perturbée par votre téléphone portable que vous aurez mis en mode-avion.

Même en cas de césarienne, dans la plupart des cas vous pourrez profiter de ce précieux moment.



## LES BIENFAITS DE L'ALLAITEMENT

---



Le lait maternel : Aliment exclusif de 1<sup>er</sup> choix recommandé par l'OMS pendant les 6 premiers mois de vie de votre enfant.

En le regardant, vous reconnaîtrez les signes d'éveil et verrez ce dont votre bébé a besoin. Des tétées fréquentes pour une lactation suffisante, sans complément ni sucette... Une bonne position, une prise de sein adaptée pour une tétée efficace, l'équipe vous soutient et vous guide. Afin de faire un choix éclairé, vous serez informés sans pression commerciale ni publicité. Nos équipes sont formées et vous soutiendront dans la mise en place de cet allaitement. Si toutefois vous faites le choix d'une alimentation artificielle, nos équipes vous accompagneront en toute bienveillance.

# DES ATELIERS POUR LES PARENTS ET LEUR BÉBÉ

La Maternité de la Polyclinique a développé des ateliers pour les parents et leur bébé :



## L'atelier « Toucher bienveillant »

Chaque jour, en individuel ou collectif, une séance d'initiation pourra vous être proposée.

Pas vraiment un « massage » mais une approche et un accompagnement par le toucher que les parents et les enfants apprécient.

## L'atelier « Portage »

Une séance collective ou individuelle vous est proposée au cours de votre séjour afin de vous familiariser avec cette méthode de portage idéale pour le bien-être de bébé. Vous pouvez apporter votre écharpe ou utiliser celle du service.

D'autres ateliers vous seront proposés au cours de votre séjour. N'hésitez-pas à consulter le planning disponible au sein du service.

## Photo

Un photographe passera, si vous le souhaitez, prendre des photos et proposer ses prestations.

**Micaël Photos** : [www.mm-photos-oise.fr](http://www.mm-photos-oise.fr)

**E-mail** : [micaelphotographe@orange.fr](mailto:micaelphotographe@orange.fr)

**Facebook** : Micael Martin

## Réunions de sortie

L'équipe de suite de naissance anime une réunion qui permet d'avoir les ultimes conseils avant le grand retour à la maison, mais aussi « débriefier » collectivement sur cette aventure qu'est la naissance.



Ces ateliers vous seront proposés en fonction des disponibilités de l'équipe de maternité.

# Votre grossesse

Le rythme normal des consultations est d'une par mois, à partir du 4<sup>ème</sup> mois.

Ce suivi peut être réalisé par des professionnels de l'établissement ou en ville. Toutefois, un rendez-vous avec un gynécologue de l'établissement au 4<sup>ème</sup> mois et au 8<sup>ème</sup> mois de grossesse sont impératifs pour vous accompagner dans les meilleures conditions à la Maternité Saint Côme.

Rendez-vous sur le site [ameli.fr](https://www.ameli.fr) pour en savoir plus.

Le rythme des consultations et des échographies peut être modifié si une pathologie est détectée.

## **Préparation à la naissance :**

L'entretien pré-natal précoce (aux alentours du 4<sup>ème</sup> mois) et les séances de préparation à l'accouchement sont dispensés par la sage-femme de votre choix. Prenez contact au plus vite avec elle pour organiser les différentes rencontres.

Des activités, des suivis et accompagnements particuliers (sevrage tabagique, psychologue...) des groupes de parole autour de la parentalité sont proposés par des professionnels et des associations partenaires. N'hésitez-pas à vous renseigner auprès des sages-femmes ou des obstétriciens.



# Votre séjour

## QUAND VENIR À LA MATERNITÉ ?

---

1. Si vous constatez une situation inhabituelle
2. Si votre médecin vous le demande en cas de surveillance particulière
3. Le jour du terme de votre grossesse. Il est préférable d'appeler avant de venir afin de préparer votre arrivée : **03.44.92.46.46**

**Une équipe de Sages-Femmes est présente 24h/24, 7j/7.**

### **N'oubliez pas de vous munir de :**

- Votre **livret de famille** et/ou la **reconnaissance anticipée** du bébé réalisée en mairie avant la naissance (si vous n'êtes pas mariés).
- Votre **carte de groupe sanguin**.
- Vos **résultats d'examens** de laboratoire (prise de sang et prélèvements vaginaux).
- Vos **échographies**.
- Vos **traitements** (ordonnances).
- Tout autre examen ou renseignement qui pourrait nous être utiles.



Pour vous et pour votre bébé, nous vous rappelons que vous devez retirer :

- vos **bijoux et piercings**,
- votre **vernis à ongles, french manucure, prothèses ongulaires...** Bébé peut arriver plus tôt que prévu, n'hésitez pas à le faire 1 mois avant le terme !

**SI VOUS PORTEZ DES LENTILLES DE CONTACT, NOUS VOUS INVITONS À APPORTER VOS LUNETTES.**

Pour votre orientation, les plans d'accès et la localisation des parkings sont disponibles à la fin de ce livret.

*Pensez à préparer un petit sac spécifique avec vos affaires et celles de bébé pour la salle de naissance.*

## LA VALISE DE BÉBÉ

**Pour l'habillement (les vêtements de bébé seront lavés avant d'être mis dans la valise et portés)**

- Bodies en coton (manches longues ou courtes)
- Brassières de laine légère
- Paires de chaussettes ou chaussons
- Pyjamas
- Turbulette ou gigoteuse
- Petite couverture polaire ou laine
- Un bonnet en laine vous sera offert à la naissance de bébé. Vous pouvez toutefois en prévoir un autre.

### Pour les soins

- Pour la toilette et le change, seul un savon sans parfum (avec au maximum 10 ingrédients) est nécessaire. Préférez les labels Cosmebio®, Ecocert®...
- Carrés en coton de préférence lavables
- Paquet de couches écolabellisées ou couches lavables selon vos souhaits
- Serviettes de bain
- Thermomètre électronique à bout souple
- Thermomètre de bain
- 4 ou 5 langes en coton (pour bain enveloppé et pesée enveloppée, emmaillotage, massage...)
- Huile de massage biologique et non parfumée

Préférez les matières naturelles et les labels tels que GOTS® ou OEKO-TEX®.



Si vous souhaitez utiliser la **SALLE NATURE** :

- 1 peignoir de bain
  - 1 haut de maillot de bain (pas obligatoire)
  - 1 vêtement large et confortable pour l'accouchement
- Et pour le deuxième parent :
- 1 tenue confortable avec chaussures adaptées (sabot, tongues...) et maillot de bain

## LA VALISE DE MAMAN

- Vêtements amples et confortables
- Brumisateur d'eau
- Votre nécessaire de toilette :
  - Serviettes et gants de toilette
  - Slips jetables
  - Protections féminines pour la sortie
  - Savon et shampoing
  - Brosse à dents et dentifrice
- Autres : (pour plus de confort ou si vous le souhaitez)
  - 1 tapis de bain
  - 1 petite veilleuse
  - 1 bouillotte
  - 1 écharpe de portage
  - 1 coussin d'allaitement
  - 1 bandeau peau à peau
  - 1 playlist de musique pour l'accouchement et pour le séjour

Si vous désirez allaiter :

- Soutiens-gorge d'allaitement (en prévoir plusieurs)
- Vêtements faciles à ouvrir (haut d'allaitement, chemise, vêtement ample)
- Coussinets (lavables ou jetables)

## LES CHAMBRES

---



La maternité est un service de **23 lits** très majoritairement en **chambres individuelles**, dont une adaptée aux personnes en situation de handicap. Elles sont toutes équipées de lits électriques, d'un coin bébé, d'une salle de bain, d'un réfrigérateur, d'un coffre-fort et de lumière modulable pour un plus grand confort.

En cas de forte affluence, il est possible que vous soyez installée en chambre double (avec le même confort que la chambre particulière). L'équipe fera son possible pour vous proposer une chambre individuelle en cours de séjour si vous l'avez demandée. Pensez à contacter votre mutuelle avant votre séjour pour savoir si la chambre particulière est prise en charge. Toutes les chambres particulières bénéficient d'un confortable **fauteuil d'allaitement** aussi conçu pour se transformer en lit d'appoint pour un accompagnant désireux de dormir auprès de maman et de bébé..

## LES REPAS

---

Une carte hôtelière vous permettra de choisir tous vos menus.

Les repas (petit déjeuner, déjeuner, dîner) et collations (goûter et collation du soir) sont servis en chambre. Si vous avez un régime particulier, une diététicienne pourra à votre demande vous rencontrer pour établir ensemble les menus adaptés.

## LES ACCOMPAGNANTS

---

Vous avez la possibilité de bénéficier de plateaux et de lits accompagnants (prestations payantes).

La réservation des repas se fait obligatoirement sur **[www.hospicado.com](http://www.hospicado.com)**.

Ces derniers doivent être commandés avant 10h pour le repas du midi et avant 15h30 pour le dîner et le petit déjeuner du lendemain.

Pour les lits accompagnants, nous vous invitons à le mentionner lors de votre pré-admission et à vous rapprocher de l'équipe dès le début de votre hospitalisation.

Pour des raisons d'intimité, les lits accompagnants ne sont pas autorisés en chambre double.



**Politique de visites**  
à la Maternité Saint Côme

**Pas de visite**  
Hors cadre familial restreint\*

\* Seules exceptions :  
Sœurs, parents et frères et sœurs du bébé, non soumis à ses horaires de visite.  
Grands-parents uniquement entre 17h00 et 19h00.

**NOTRE ENGAGEMENT**  
Faire de ce temps de séjour un cocoon bienveillant qui permet de tisser en toute sérénité les premiers liens d'attachement entre les parents et leur nouveau-né.



En lien avec son label IHAB, la Maternité Saint Côme a engagé depuis plusieurs années une réflexion autour des visites.

**NOTRE ENGAGEMENT :** faire de ce temps de séjour un cocoon bienveillant qui permet de tisser en toute sérénité les premiers liens d'attachement entre les parents et leur nouveau-né.

De nombreux avantages pour maman comme pour bébé sont mis en avant :

- Diminution de la fatigue des jeunes mamans,
- Respect des rythmes de maman et de bébé,
- Plus d'attentions quant aux conseils donnés,
- Sentiment de sérénité et de calme lors du séjour...

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de maintenir un temps de tranquillité pour les parents. Il sera donc demandé à vos proches d'attendre votre retour à domicile.

Le second parent et les frères et sœurs de bébé ne sont, bien entendu, pas soumis à cette restriction. Et parce que chaque parcours de vie est unique, la visite des grands-parents est toutefois acceptée entre 17h00 et 19h00.

# LE SERVICE MATERNITÉ

---

Chaque intervenant en maternité est identifiable **grâce à son badge** qui précise **son nom et sa fonction**.

Vous pouvez compter sur leur discrétion : tous sont tenus au **respect du secret professionnel**.

**Les obstétriciens** (pour les mamans), **les pédiatres** (pour les bébés) et **les sages-femmes** sont responsables de la conduite diagnostique et thérapeutique.

Ils sont les seuls à vous communiquer (ou à la personne de confiance que vous avez désignée) les informations sur votre état de santé et celui de votre enfant.

## L'équipe qui vous prendra en charge durant votre séjour à la Polyclinique comprend :

### • Sages-Femmes

Assurent le suivi de grossesse, l'accouchement et les suites de naissance et accueillent les urgences obstétricales 24h/24.

### • Infirmières Puéricultrices

Assurent les soins auprès des nouveau-nés et assistent le pédiatre lors des visites.

### • Auxiliaires de Puériculture

Assistent la sage-femme ou le médecin lors de l'accouchement. Elles prennent soin des nouveau-nés et apportent l'aide nécessaire aux mamans pour s'occuper de leur bébé. Elles sont garantes de l'hygiène générale de l'environnement du bébé.

### • Agents de Services Hospitaliers

Assurent le nettoyage quotidien des chambres et de l'ensemble des locaux du service. Ils participent à la distribution des repas.

## Participent également à la prise en charge de votre séjour :

- l'**assistante sociale**,
- la **diététicienne**,
- les **masseurs-kinésithérapeutes**,
- les **psychologues**,
- les membres **médico-techniques** des services de la radiologie, la pharmacie, la stérilisation...
- le personnel des **services administratifs, techniques** et **logistiques**

# SERVICES PROPOSÉS

---



## Espace boutique

Une boutique est à votre disposition, dans le hall d'accueil. Vous y trouverez des produits variés (journaux, sandwichs, boissons, confiseries, objets de toilette...) et un **coin puériculture**, etc... Elle est ouverte tous les jours de la semaine. Les horaires sont disponibles à l'entrée de la boutique. Des distributeurs de boissons chaudes ou froides se trouvent également dans le hall.



## Sécurité des biens

Il est déconseillé d'emmener et de garder avec vous des objets de valeur (alliance, bijoux, montre...) et une somme d'argent importante. Nous vous proposerons, lors de votre admission, de les placer en sécurité.

En cas de refus de dépôt, la Polyclinique se dégage de toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.

La plupart des chambres sont dotées de coffre-fort fermé par code secret, vous garantissant la sécurité de son contenu.



## Hospicado

Grâce à ce service, des cadeaux peuvent être remis en mains propres de votre part à vos proches hospitalisés.

Renseignements et commande sur :

**[www.hospicado.com](http://www.hospicado.com)**



## Télévision

Un téléviseur est disponible dans chaque chambre.

Si vous souhaitez en bénéficier, adressez-vous à l'Espace Boutique qui vous renseignera ou rendez-vous sur **[www.hospicado.com](http://www.hospicado.com)**.



## Téléphone

Toutes les chambres sont pourvues de téléphone.

Si vous souhaitez en bénéficier, adressez-vous à l'Espace Boutique qui vous renseignera ou rendez-vous sur **[www.hospicado.com](http://www.hospicado.com)**.

Vous pouvez téléphoner à tout moment :

Composez **le 0, votre code secret, puis le numéro de votre correspondant**.

Vous pouvez recevoir des appels. Il suffit de communiquer le numéro qui vous aura été attribué.



## Wifi

Un réseau wifi payant est disponible. Si vous souhaitez en bénéficier, adressez-vous à l'Espace Boutique ou sur **[www.hospicado.com](http://www.hospicado.com)**. À noter, le wifi est gratuit si vous prenez la prestation « chambre seule ».

# Vos démarches administratives

## LA PRÉADMISSION

---

La secrétaire médicale vous indiquera de vous rendre à l'accueil général de la Polyclinique Saint Côme pour constituer votre dossier de préadmission.

Dès le 4<sup>ème</sup> mois, une préadmission administrative est à faire à l'accueil principal de la Polyclinique. Vous aurez à compléter le document « **Informations Personnelles** » qui vous aura été remis par la secrétaire de votre praticien. Vous le restituerez dûment rempli à l'agent d'accueil de la Polyclinique. Ce document est essentiel pour la constitution de votre dossier.

### La préadmission consiste à :

- Faire connaissance avec vous pour **enregistrer les données administratives** telles que votre identité, votre adresse personnelle, vos coordonnées téléphoniques...
- S'assurer que vos documents tels que l'attestation de **Sécurité Sociale** et votre **Carte de Mutuelle** sont bien à jour.
- Vous indiquer, si nécessaire, de demander une prise en charge à votre **mutuelle**.
- Noter vos souhaits en matière **d'hôtellerie** : accompagnement prévu, chambre particulière.
- Vous expliquer les **tarifs** afférents à votre hospitalisation présentés sur le document « Informations Personnelles ».
- Vous demander de **signer des documents** (l'autorisation d'opérer, la personne à prévenir...)
- Désigner la **personne de confiance et personne à prévenir** (définitions page 25).
- Vérifier si vous avez rédigé des directives anticipées (cf. page 25)

Pour un séjour en maternité, sachez que vous êtes **pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale**.

Des dépassements d'honoraires peuvent être éventuellement pratiqués par certains praticiens pour des actes spécifiques. La secrétaire médicale pourra vous renseigner à ce sujet.

Il est conseillé de vous rapprocher de votre mutuelle pour connaître les particularités de prise en charge de votre contrat (dépassement d'honoraires, chambre particulière...).

**Dans le cadre de l'identitévigilance, une pièce d'identité vous sera demandée ainsi que votre accord pour l'insertion de votre photographie dans notre système informatique.**

# DÉCLARATION DE NAISSANCE



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE COMPIEGNE  
PARQUET DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

## DECLARATION DE LA NAISSANCE DE VOTRE ENFANT EN MAIRIE

Madame, Monsieur,

La naissance de votre enfant est à déclarer par le **père** et/ou la **mère** (ou à défaut par le médecin, la sage-femme ou toute autre personne ayant assisté à l'accouchement). La déclaration doit être effectuée à la **Mairie de Compiègne**, lieu de naissance de l'enfant :

<b>Adresse :</b> Mairie de Compiègne Place de l'Hôtel de ville Service de l'état civil (Rez-de-Chaussée) 60 200 COMPIEGNE 03 44 40 72 25	<b>Horaires :</b> Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45 Jeudi : de 13h30 à 16h45 Samedi : de 8h30 à 11h45
---	---

Vous devrez vous munir des **documents** suivants :

- Le certificat médical d'accouchement complété par l'hôpital et rempli par les parents (**obligatoire**)
- Les pièces d'identité des deux parents (**obligatoire**)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (**obligatoire**)
- La reconnaissance anticipée (si celle-ci a été faite avant la naissance)
- Le livret de famille (**facultatif** : si les parents en possèdent déjà un)

**ATTENTION** : la déclaration de naissance doit être **impérativement effectuée dans un délai de 5 JOURS** (samedi, dimanche compris) qui suit la naissance, sans compter le 1er jour de la naissance. Si le dernier jour de ce délai est un samedi, un dimanche ou un jour férié, ce délai est prorogé au 1er jour ouvrable suivant.

# L'ADMISSION

---

**Après que le médecin ou la sage-femme ait décidé de votre admission, présentez-vous (ou votre accompagnant) à l'accueil le jour-même. Le personnel de l'accueil procédera à l'enregistrement de votre entrée.**

En quelques mots, cela consiste tout simplement à :

- Vérifier que tous les documents ont bien été recueillis et enregistrés lors de la préadmission.
- Vous indiquer si nous avons pu répondre à votre attente en matière de chambre particulière.
- Mettre au coffre les objets de valeur.
- Recueillir le chèque de caution de 150 € exigé pour toute hospitalisation et restitué après complet règlement de la facture.
- En cas de dépassement d'honoraires (pour les spécialités d'anesthésie et de pédiatrie), déposer les chèques s'ils ne sont pas pris en charge par la mutuelle.

Nous tenons à vous informer qu'au cours de votre séjour au sein de la maternité, **une équipe de pédiatres assure une astreinte 24h/24** et effectue des consultations pédiatriques en fonction d'un planning de garde préétabli : Le Dr M. EL HAJJAR est conventionné secteur II et pratique un complément d'honoraires minimum de 35€ selon le type d'examen pratiqué ; Dr A. ATTALAH est conventionné secteur I.

Le personnel de l'accueil est là pour vous aider et pour répondre à toutes vos interrogations d'ordre administratif et ce tout au long de votre séjour.

**Des bénévoles et des membres du personnel peuvent aussi servir d'interprète au cours de votre hospitalisation.**

## **N'oubliez pas de vous munir de :**

- Votre **Carte Vitale** mise à jour (à défaut, une borne vitale est à votre disposition à l'accueil).
- Votre **Carte Mutuelle** et d'une prise en charge si nécessaire.
- Votre **Pièce d'Identité** (carte d'identité ou passeport).

# Votre sortie

## SORTIE DU SERVICE \_\_\_\_\_

Votre sortie s'effectue entre 3 et 5 jours, en fonction de votre accouchement.

Si vous souhaitez une sortie précoce, nous vous invitons à nous en faire part au plus vite afin d'organiser le relais à domicile avec la sage-femme libérale ou la PMI.

Pour la bonne organisation du service, votre sortie s'effectuera avant midi. Toutefois en cas de contraintes personnelles, une sortie tardive pourra être envisagée, parlez-en à la sage-femme.

Pour la sortie de Bébé, pensez à prévoir un siège auto homologué et l'habiller avec des vêtements de saison.

Dans les jours qui suivent votre sortie, l'équipe de Maternité reste à votre écoute 24h/24 pour répondre à tout questionnement **urgent** relatif à vos suites de couches et aux soins pour votre nourrisson. **En cas d'urgence pédiatrique**, dirigez-vous vers les urgences pédiatriques du Centre Hospitalier de Compiègne puisque nous ne disposons pas à St Côme d'urgence pédiatrique 24h/24.

## SORTIE ADMINISTRATIVE \_\_\_\_\_

Une hôtesse se rendra en chambre le jour de votre sortie. Cette dernière vous remettra tous les documents administratifs nécessaires pour votre sortie (bulletin de situation).

Si vous avez pris la prestation télévision, il vous sera demandé de vous rendre à l'espace boutique avant votre départ pour retourner votre télécommande.

## QUESTIONNAIRE DE SORTIE \_\_\_\_

Nous sommes à l'écoute de vos remarques, pour cela, une enquête de satisfaction vous sera remise. Nous vous invitons à nous faire part de toutes vos suggestions qui nous permettront de poursuivre notre démarche qualité.

Depuis 2015, une enquête nationale (e-satis) a été mise en place. Si vous nous avez transmis votre adresse mail, vous recevrez un mail sous quinzaine après votre sortie.

Nous vous souhaitons un agréable retour à la maison avec votre bébé.



# Les droits et les devoirs des patients

Le Code de la Santé Publique régit notamment **les droits et les devoirs** des personnes hospitalisées. Différents textes énoncent.

La « **Charte de la Personne Hospitalisée** » rassemble en 11 principes fondamentaux l'ensemble des directives.

La Polyclinique Saint Côme s'attache à respecter scrupuleusement ces 11 principes.

Les professionnels de santé sont formés en vue de les mettre en œuvre.

Ci-contre un résumé de la Charte. Le personnel de l'accueil peut mettre à votre disposition son intégralité.

Le document intégral est également accessible sur le site [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) (en plusieurs langues et en braille)



Toute personne est libre de choisir librement son établissement de soins ou de prendre en charge, dans la limite des possibilités de recours et d'accès à la soins. Le service public hospitalier est accessible à tous, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.



Les établissements de soins garantissent la **qualité de l'accueil, des traitements et des soins**. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun un accès digne, avec une attention particulière à la fin de vie.



L'information donnée au patient doit être **accessible et lisible**. Le personnel hospitalisé participe aux choix thérapeutiques qui a concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.



Un acte médical ne peut être pratiqué sans le **consentement libre et éclairé du patient**. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut définir ses souhaits quant à la fin de sa vie en cas de circonstances anticipées.



Un **consentement spécifique** est obtenu, notamment pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dérégulation.



Une personne a qui il est proposé de participer à une **recherche biomédicale** est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques anticipables. Son accord est donné par écrit. Son refus n'a aucun pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.



La personne hospitalisée peut, sous exceptions prévues par la loi, **quitter à tout moment l'établissement** après avoir été informée des risques médicaux associés à cette décision.



La **personne hospitalisée est traitée avec humanité**. Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.



Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que la **confidentialité des informations** personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concerne.



La personne hospitalisée jouit des **récompenses légales** bénéficiant d'un **accès direct aux indemnités de santé** le concernant. Ses souhaits énoncés, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.



La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du droit d'être entendue par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle subit, sans délai, dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.

Le document intégral est accessible en plusieurs langues et en braille sur le site Internet :

[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

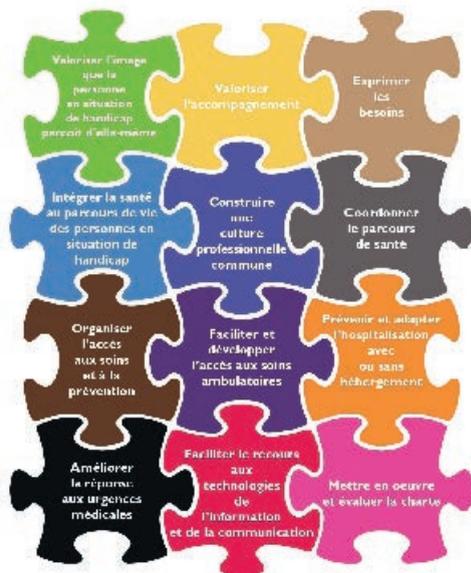
Il peut être également consulté sur le site de la Polyclinique Saint Côme, à l'adresse : [www.pcs.com](http://www.pcs.com)

Et parce votre handicap ne doit pas être un obstacle à votre parcours de soins, la Polyclinique Saint Côme s'engage à respecter les principes de la charte Romain Jacob.

## CHARTE ROMAIN JACOB

Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap

st côme  
POLYCLINIQUE



Retrouvez toutes nos chartes d'engagements sur notre site internet [www.stcome.com](http://www.stcome.com) et à l'entrée de chaque service.

# PRÉCISION SUR VOS DROITS FONDAMENTAUX

---



## **Droit d'accès au dossier médical**

Vous pouvez accéder à votre dossier médical, ou seulement une partie, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un médecin que vous désignerez. Vous devez en faire la demande par écrit au Directeur de l'Établissement avec une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Si le dossier est récent, celui-ci vous parviendra dans les 8 jours.

Si le dossier est plus ancien, il faudra compter deux mois.

Les frais de reproduction et d'envoi seront à votre charge. Ils sont fixés à 15 €. Le délai de conservation d'un dossier médical est fixé par la loi (article R.1112-9 du code de la santé publique).



## **Votre droit d'accès à vos données personnelles**

Sauf opposition motivée de votre part, les données personnelles recueillies à l'occasion de votre consultation ou hospitalisation (identité, lieu de résidence, antécédents familiaux, suivi de votre état de santé...) font l'objet de traitements automatisés (informatiques) ou non automatisés (support papier) en relation avec votre prise en charge dans le strict respect du secret professionnel et conformément au RGPD.

Ces informations (collectées directement auprès de vous, de votre famille lors de votre prise en charge ou indirectement auprès de professionnels de santé) selon leur nature, sont réservées à l'équipe qui vous suit et aux services administratifs. Certaines informations à caractère personnel peuvent être communiquées à des établissements extérieurs dans le cadre de votre prise en charge (établissements de santé, centres d'imagerie, transporteurs sanitaires...) afin de pouvoir assurer la continuité des soins. Vous avez un droit d'accès aux informations administratives vous concernant. Vous pouvez les vérifier et si nécessaire les rectifier en adressant votre demande à l'accueil. Pour toute question relative à la protection des données, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection de Données (DPO) de l'établissement ([pscdpo@stcome.com](mailto:pscdpo@stcome.com)).



## **Vidéosurveillance**

Pour la sécurité de tous, l'Établissement est sous vidéosurveillance.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès conformément à la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité. Le système est sous la responsabilité du Directeur de l'Établissement.



## **Lutter contre la douleur**

Prévenir, traiter, soulager la douleur c'est notre priorité. Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos questions, vous informer et mettre en place les moyens les plus adaptés à votre prise en charge.



## Directives Anticipées

Articles L 1111-11 et 1111-12, Articles R 1111-17 à 1111-20 du Code de la Santé Publique Toute personne majeure, si elle le souhaite, peut rédiger des **DIRECTIVES ANTICIPÉES**.

Elles expriment par écrit vos volontés, sur les traitements ou les actes médicaux que vous souhaitez ou non, si un jour vous ne pouvez plus communiquer après un accident grave ou à l'occasion d'une maladie grave. Elles concernent les conditions de votre fin de vie, c'est-à-dire poursuivre, limiter, arrêter ou refuser les traitements ou actes médicaux. Confidentielles, elles sont stockées dans votre dossier médical ou confiées à votre médecin, votre famille ou à un proche ou encore conservées dans votre portefeuille. Elles doivent être datées, contenir vos nom(s), prénom(s), date et lieu de naissance et être signées par vous même. Ces directives ont une durée de validité illimitée mais vous pouvez les modifier ou les révoquer à tout moment. Elles constituent un document essentiel dans la prise de décision médicale : le professionnel de santé doit respecter les volontés exprimées dans les directives anticipées. Aussi nous vous recommandons vivement de prendre le temps de les rédiger. Un modèle est disponible sur le lien suivant : [http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fichedirectivesanticipe\\_es\\_10p\\_exev2.pdf](http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fichedirectivesanticipe_es_10p_exev2.pdf)

## PERSONNES RESSOURCES

---



### Personne de Confiance

Lors de votre préadmission, il vous sera demandé de désigner une personne de confiance. Nous vous proposerons de la désigner par écrit mais vous pouvez la révoquer à tout moment. Celle-ci sera consultée au cas où vous ne pourriez exprimer votre volonté. Elle peut aussi vous accompagner dans vos démarches et assister aux entretiens médicaux pour vous aider dans vos décisions.

La « Personne de Confiance » peut être votre conjoint, un enfant, un parent, un voisin, un(e) ami(e)... C'est la personne avec laquelle les médecins et le personnel auront le plus de contact. La personne de confiance peut être une aide à la rédaction de vos Directives Anticipées.



### Personne à Prévenir

La « Personne à Prévenir » est une personne disponible et facilement joignable en cas de besoin (logistique). Elle ne recevra aucune information médicale vous concernant. La « Personne à Prévenir » peut être la « Personne de Confiance ».

Dans un souci de respect du secret médical, nous ne pouvons donner des nouvelles aux familles par téléphone.

## La Polyclinique est à votre écoute

Sa Commission Des Usagers (CDU) est à votre disposition au sein de l'Établissement pour faciliter vos démarches et veiller à ce que vous puissiez exprimer vos commentaires ou vos remarques. Elle se compose notamment de Représentants des Usagers que vous pouvez contacter via l'adresse mail suivante : **representantsusagers@stcome.com**.

Retrouvez la liste complète de ses membres à l'accueil de notre établissement ou sur notre site internet : **www.stcome.com**.

Si vous désirez déclarer une plainte, une réclamation ou tout Événement Indésirable Grave associé aux Soins (EIGS), dont la CDU aura connaissance, adressez votre demande par écrit à :

Monsieur le Directeur de l'Établissement  
Polyclinique Saint Côme  
7 rue Jean-Jacques Bernard  
60200 COMPIEGNE

Nous vous répondrons dans les meilleurs délais. Vous avez aussi la possibilité de saisir, par l'intermédiaire du Directeur, un médiateur :

- Le médiateur médecin si votre réclamation met en cause l'organisation des soins et le fonctionnement médical.
- Le médiateur non médecin pour les réclamations portant sur d'autres questions.



# LES DEVOIRS DE LA PERSONNE HOSPITALISÉE ET DES VISITEURS



## Sécurité incendie

Toutes les dispositions réglementaires en vigueur en matière de sécurité incendie sont respectées dans l'Établissement. Les consignes d'évacuation des locaux sont affichées dans tous les lieux communs. En toute situation, il est

important de conserver son calme et de suivre les indications du personnel formé à ce type d'incident.



## Interdiction de fumer (cigarette électronique comprise)

Dans un Établissement recevant du public, il est strictement interdit de fumer à quelque endroit que ce soit au sein de l'Établissement, conformément à la réglementation (Décret 2006-1386 du 16/11/2006) sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.



## Silence

Le silence constitue l'un des éléments du confort et du rétablissement des patients. Il est donc de rigueur dans toute la Polyclinique Saint Côme.

Il vous est demandé ainsi qu'à vos accompagnants de bien vouloir le respecter.



## Téléphone portable et vidéos

Il est recommandé de laisser votre portable en mode avion, surtout à côté de bébé.



## Visites

Notre politique de visites est détaillée page 16.



## Médicaments

Tout traitement personnel doit être validé par le médecin responsable de votre prise en charge.



## Circulation à l'intérieur de l'établissement

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il est conseillé de limiter vos allées et venues sans l'accord de l'équipe soignante. Veillez à sortir de votre chambre en tenue décente. Les ascenseurs sont interdits aux enfants non accompagnés.



## Hygiène

80% des microbes se transmettent par les mains. Des distributeurs de solution hydroalcoolique sont à votre disposition dans votre chambre et dans tous les lieux communs.

Nous vous recommandons de réaliser régulièrement l'hygiène des mains.



## Fleurs

Par mesure d'hygiène, la présence de plantes et de fleurs est interdite dans votre chambre.



## Animaux

Pour des raisons d'hygiène, les animaux ne peuvent être acceptés dans l'Établissement à l'exception des « chiens guides ».



## Laïcité

La libre pratique du culte est garantie tant que l'expression des convictions religieuses ne porte atteinte ni à la loi, ni à la qualité des soins, ni à la tranquillité des autres hospitalisés, ni au fonctionnement du service. Par conséquent, aucune transgression à caractère religieux ne sera acceptée au sein de l'Établissement.

# Démarche qualité et développement durable

## LA DÉMARCHE QUALITÉ

La démarche qualité a toujours été un axe fort de la politique de la Polyclinique Saint Côte.

La certification vise à évaluer le niveau de qualité et de sécurité de la prise en charge des patients.

Suite à la venue des experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé en janvier 2023, la Polyclinique Saint Côte a été certifiée « **Qualité des soins confirmée** ».

Cette certification, obligatoire pour tous les établissements de santé, est décernée pour une durée de 4 ans. Avec un **score global de 95%**, ce résultat est une reconnaissance bien méritée du travail de nos équipes qui mettent tout en œuvre pour assurer la qualité et la sécurité des soins des patients.



La Polyclinique, au travers de son adhésion au Réseau de Cancérologie des Hauts-de-France\*, réalise des évaluations régulières pour améliorer la qualité de la prise en charge. Ces engagements sont à mettre en lien avec les résultats des Indicateurs de Qualité et de Sécurité des Soins (IQSS)\* et la satisfaction de nos patients. La dernière enquête nationale E-SATIS montre que la Polyclinique St Côte a obtenu un score de 75,9% de satisfaction globale des patients hospitalisés.

*« C'est le résultat d'un travail d'équipe et d'une dynamique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins prodigués par nos professionnels de santé. »*

Pour tout savoir sur nos résultats de certification et nos indicateurs, un seul site : QUALISCOPE  
[https://www.has-sante.fr/jcms/2047\\_FicheEtablissement/fr/polyclinique-saint-come](https://www.has-sante.fr/jcms/2047_FicheEtablissement/fr/polyclinique-saint-come)

## NOS VALEURS

La Polyclinique Saint Côte s'engage à maintenir le patient au centre de ses préoccupations. Tous nos projets sont basés sur les cinq incontournables suivants :

- Respecter les droits du patient notamment dans les domaines de l'information, de la dignité et de l'intimité,
- Maîtriser la démarche qualité et la gestion des risques,
- Poursuivre une démarche éthique et rechercher la bienveillance,
- Marquer notre engagement dans le développement durable,
- Maintenir un plateau technique performant et pérenniser l'établissement.

Le projet d'établissement de la Polyclinique est consultable sur notre site internet ([www.stcome.com](http://www.stcome.com))

\* Dans le cadre des IQSS et du Réseau de Cancérologie Hauts-de-France, votre dossier est susceptible d'être tiré au sort pour être audité. Si vous souhaitez que vos données ne soient pas utilisées, nous vous remercions de le mentionner lors de votre admission.

# LE DEVELOPPEMENT DURABLE À SAINT CÔME

## Le développement durable fait partie des valeurs de la Polyclinique St Côme.

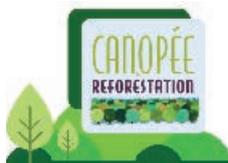
Acteur de santé, l'établissement s'engage en sa faveur et s'attache à le promouvoir. C'est en ce sens que nous avons défini une politique RSE, et que nous sommes engagés sur des projets territoriaux avec l'ARS HDF.



L'établissement est aussi adhérent à l'association C2DS afin notamment de participer au partage d'expériences entre établissements de santé et bénéficier de leurs conseils.

Une responsable RSE est nommée et pilote une équipe opérationnelle (EOD2) composée d'acteurs de terrain. Les actions du groupe s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Les membres du groupes accompagnent le changement en transformant les contraintes en opportunités par des astuces et des gestes simples qui peuvent s'intégrer facilement dans notre quotidien. Ils donnent un sens aux actions et développent la coopération en fédérant tous les acteurs.

## Quelques exemples d'actions spécifiques à notre Maternité



### Une naissance, un arbre

Né d'une collaboration avec l'ONG #CanopéeReforestation, le projet « une naissance, un arbre » vous propose d'agir ensemble pour la préservation de notre patrimoine naturel et de participer à la lutte contre le changement climatique en **plantant un arbre à la naissance de votre enfant**.

Ce cadeau éco-responsable ne manquera pas d'originalité. Forte de ses engagements en faveur du Développement Durable, la Polyclinique s'engage à vous aider à financer cette action à hauteur de 50%.



### Recyclage des mini-biberons

En étant acteur dans ce geste de tri vous participez à l'Économie Sociale et Solidaire et à la démarche «développement durable» engagée par l'établissement.

Retrouvez tous nos engagements notre site internet [www.stcome.com](http://www.stcome.com)

# Plan



## POLYCLINIQUE SAINT CÔME 7 Rue Jean-Jacques Bernard | 60200 Compiègne

### La journée



Accès possible directement en Maternité au 1er étage.

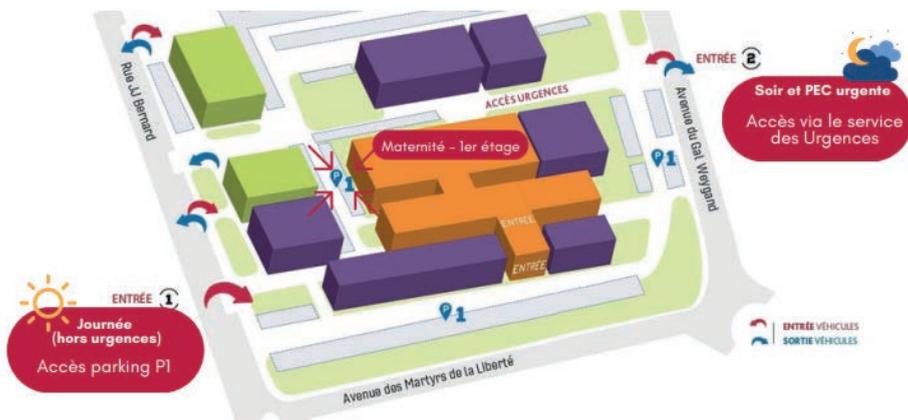
#### Se garer sur le parking P1

ou directement sur le parking des urgences en cas de prise en charge urgente uniquement

### Le soir à partir de 20h00



Accès entrée via le **service des urgences**.



Les parkings sont gratuits pendant 1h00. Les bornes de paiement sont situées dans les halls de la Maison Médicale 1 et 2.  
Le parking est gratuit pour toutes personnes en situation de handicap sur présentation de la carte d'invalidité à l'Espace Boutique.

# Plan d'accès

La Polyclinique se situe à l'intersection de l'Avenue du Général Weygand et de l'Avenue des Martyrs de la liberté.

Depuis l'Autoroute A1 :  
Sortie 9 : Compiègne Sud  
Direction Compiègne

En transport en commun :

Bus (gratuits) :

Ligne n°1 : arrêt « Picardie » ou « Mémorial »

Ligne n°2 : arrêts « Weygand » et « Robida »

Ligne n°5 : arrêt « Saint Côme-Mémorial »



**st côme**  
POLYCLINIQUE

7 RUE JEAN-JACQUES BERNARD  
BP 70409 - 60204 COMPIÈGNE cedex

03.44.92.43.43 (Accueil)

**03.44.92.43.81 (Urgences)**

www.stcome.com

Fax : 03.44.92.45.91

E-mail : polyclinique.saint.come@stcome.com

INFORMATIONS POUR MUTUELLES

N° DMT : 165 (OBSTETRIQUE)

181 (CHIRURGIE)

N° FINESS : 600 100 754

Adresse spécifique pour les prises en charge :

info.mutuelle.stcome@stcome.com

À la Polyclinique Saint Côme, nous accueillons au mieux les personnes en situation de handicap.



Handicap moteur | Handicap Auditif | Handicap Psychique |  
Handicap Visuel | Handicap Mental |  
Problème d'élocution et de langage | Maladies Invalidantes